

« Et pourquoi que les colos, elles sont *encore* comme ça ? » Un dispositif bien sous tous rapports¹

Morosité ambiante et relance perpétuelle

Ces vingt dernières années, les chiffres de fréquentation des AC(CE)M (Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs) indiquent une érosion constante de la fréquentation des séjours, en partie compensée par les accueils sans hébergement et les « mini-camps ». Cette baisse s'associe à celle de la durée moyenne des séjours aux alentours d'une semaine, loin de « l'âge d'or » des années 1960, et leurs « colos » d'un mois, dont on oublie parfois le contexte économique et social de l'après-guerre portant un volontarisme des politiques étatiques et municipales. Nombre d'enquêtes, colloques et sondages traitant de l'évolution des séjours émaillent les publications jusqu'au rapport² de Michel Ménard (2013), qui compile des constats d'ores et déjà connus et partagés depuis quelques années³.

À la suite du colloque de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air, « Des colos innovantes⁴ » en novembre 2013, la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, Valérie Fourneyron, veut engager l'ouverture d'un « grand chantier » avec notamment la création d'un label « colos nouvelle génération » pour « faire évoluer le secteur des colonies de vacances à but non lucratif ». Déjà, se profile un label et des « critères » (que nous retrouverons plus tard) basés sur : « la mixité sociale, l'accessibilité des activités de loisirs de qualité sans considération de revenus, la proximité et la simplicité, le développement durable et la citoyenneté, le respect et la découverte de l'environnement, un projet pédagogique fort et lisible pour les parents ». Entre deux changements ministériels et faute de moyens, le label reste « dans les cartons » pendant l'été 2014.

La fréquentation 2014-2015 est marquée par une chute brutale de la fréquentation (-105 000 journées/enfants) alors qu'elle se limitait à environ – 30 000 depuis 1995. Par ailleurs, suite aux attaques de janvier 2015, le CIEC (Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté) est installé par le gouvernement en incluant un volet consacré à l'éducation populaire, au sein duquel les « colos » sont repérées comme une expérience du « vivre ensemble ». L'appel à projet #GénérationCampColo (#GCC), pour des « colos nouvelle génération » voit le jour fin mai 2015 en bénéficiant d'une enveloppe inattendue (1,4 M€) ; l'expérimentation peut enfin débuter durant l'été 2015. Au-delà de l'urgence du calendrier, le contexte est important car il permet de saisir la création d'un dispositif tricéphale qui vise à la fois : l'innovation, la qualité (« colos nouvelles générations ») et la mixité sociale et les mixités (réaffirmées par le CIEC). Malgré des séjours déjà « bouclés » pour l'été et les petites vacances, 147 organisateurs ont répondu à l'appel à projets du ministère. En parallèle, l'évaluation du dispositif se met en place dès le mois d'août.

¹La référence, à peine déguisée, renvoie à l'ouvrage de Jean Houssaye, *Et pourquoi que les colos, elles sont pas comme ça ? Histoires d'ailleurs et d'Asnelles*, Vigneux, Matrice, 1995, qui explorait déjà les « innovations » des colos.

²Michel Ménard, [Sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs](#), Rapport d'information No. 1236, 2013.

³Dès 1969, une journée d'étude de la JPA parle déjà de « crise » des colonies de vacances.

⁴Voir les actes du colloque organisé par l'UNAT, « [Des colonies innovantes](#) », en novembre 2013.

Une enquête collective

Au cœur de l'été, l'équipe d'évaluation mobilisée a réuni un ensemble d'ancien-nes praticien-nes et d'actuel-les chercheur-es de l'animation depuis plusieurs ancrages disciplinaires : sociologie (jeunesse, travail, monde associatif), sciences de l'éducation et pédagogie, géographie, psychologie sociale, sciences de l'information et de la communication. Afin de dépasser les discours rhétoriques des dossiers déposés forcément « conformes » ou d'entretiens téléphoniques, nous tenions à visiter les séjours retenus afin d'observer, dans les faits, les réalités concrètes de l'innovation attendue, de la qualité avancée et des mixités accueillies. Chacun des visiteurs a pu communiquer avec différents acteurs de ces organisations. Ainsi, la satisfaction ou non aux critères donnés par le ministère a non seulement pu être observée, mais le dispositif en lui-même a pu être appréhendé avec le souci de comprendre également le sens donné aux actions entreprises et leurs conséquences via des entretiens, des observations et des outils⁵ (carte sensible, test sociométrique).

La tradition au catalogue des innovations

Que ce soit lors des visites ou à la lecture des dizaines de dossiers des séjours retenus par le ministère, il était difficile de percevoir la « qualité » renouvelée ou encore « l'innovation », au-delà des critères définis par le ministère. Engoncés dans un « modèle colonial » immuable (Houssaye 1995), les séjours proposaient un fonctionnement similaire centré sur la réalisation d'activités programmées et la nouveauté résidait plutôt dans la (relative) originalité des contenus vendus. Pour limiter les frais budgétaires, les prestations concernaient tout ou partie des activités, jusqu'à la sous-traitance de l'hébergement et de la restauration, rendant les équipes d'animation plus ou moins dépendantes de contraintes externes. Fondé sur des prétendus « besoins », le « modèle colonial » continue à rythmer et segmenter quotidiennement des « groupes » formés autour des activités plus ou moins choisies (loin d'être décidées) par les enfants et les jeunes.

Autre serpent de mer qui resurgit périodiquement, l'indéfinie mixité sociale (ou un pluriel, les mixités) est restée floue⁶ pour la plupart des séjours. Dans les déclarations que les visites n'ont pas infirmé, il apparaît que moins de la moitié des dossiers retenus respectaient ce « critère » pourtant « obligatoire », lequel se déclinait selon l'accueil d'un « public » issu de quartiers en politique de la ville, de milieux ruraux enclavés et des enfants (ou jeunes) porteurs de handicap⁷. Autrement dit, aucune articulation n'était prévue avec les séjours VVV (Ville-Vie-Vacances) regroupant les enfants et les jeunes habitants des quartiers relégués ou les séjours adaptés réunissant les enfants et les jeunes en situation de handicap. Parmi d'autres processus connus et impensés, la centration sur les activités qui influence particulièrement la présence des filles et des garçons selon les spécialisations des séjours (équitation contre sports mécaniques) n'a pas été repensée. Autre séparation

5Pour le rapport complet, voir Bacou M., Bataille J.-M., Besse-Patin B., Bocquet J.-M., Carton É., Claude V., Dheilly C., Kerivel A. et Raibaud Y. (2016). [Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo](#). Bagnaux : Le social en fabrique.

6D'autant que cette notion n'interroge pas les processus initiaux de ségrégation – qui nécessiteraient de procéder à des « mélanges » – et intègre rarement les phénomènes de ségrégation sociale « par le haut », notamment observés dans les séjours à l'étranger (20 % de l'ensemble des séjours).

7Parmi la minorité (44 sur 95 séjours) annonçant une « mixité », seuls six séjours déclaraient l'accueil de ces trois « publics », tandis que 27 ne considéraient qu'une seule condition.

constatée, les séjours étaient communément réservés à des tranches d'âge et quand ils accueillait plusieurs « tranches », chacune disposait d'organisation et d'équipe dédiées évitant de possibles rencontres. À cette liste, s'ajoute une autre logique de séparation inchangée entre les séjours de juillet et ceux d'août lorsque les foyers se doivent de placer leurs jeunes résidents... Malgré ces objectifs et ces critères, le dispositif ne remettait pas au travail des processus de séparation largement documentés.

Pour autant, et parmi les séjours rencontrés, quelques-uns mettaient en avant des pédagogies différant du « modèle colonial » ou, selon une volonté politique forte, défendaient et promouvaient encore des formes de mixités notamment sociale et territoriale. Mais ces pratiques se développaient depuis des années, parfois des dizaines, et n'avaient aucun lien avec le dispositif #GCC. En ce sens, les séjours retenus pour les vagues suivantes des petites vacances (de décembre et de février) ne présentaient aucune variation notable, bien que le temps de préparation ait été plus conséquent. Au final, comment considérer la qualité, l'innovation ou les mixités lorsqu'elles brillent par leur absence ? Inévitablement, l'évaluation s'est déportée des séjours vers le dispositif lui-même.

Prise de recul ou retour en arrière ?

Si l'urgence des délais de remise des dossiers a pu jouer son rôle, la conception même du dispositif peut être interrogée. D'une part, en restreignant l'accès aux organisateurs disposant de l'agrément JEP, un grand nombre d'organisateur (35 %) étaient, de fait, exclus : les collectivités et les comités d'entreprise et des associations récentes de moindre envergure. D'autre part, la volonté de mettre en avant des pratiques innovantes, qui était annoncée comme au cœur du dispositif #GénérationCampColo, est morte dans l'œuf, puisque générée à travers des critères de qualité établis selon un référentiel normalisant et implicite. Comme si l'inventivité des équipes d'animation et la pensée des organisateurs devait se résumer à remplir des cases d'un dossier, la définition de l'innovation était très restreinte et entremêlée voire confondue à celle de la qualité. Le caractère ambigu de la situation a fait naître diverses stratégies de la part des structures ayant pu mobiliser des ressources administratives (et pédagogiques) pour répondre dans les délais. « L'État dit ce qu'il faut faire et les associations le font pour pouvoir toucher des subventions » nous résuma un directeur croisé cet été. Notons que des dispositifs similaires chapeautés par la CAF pour des accueils de loisirs existent déjà dans certains départements dont celui de la Somme. Ceux-ci permettent l'attribution de points et d'étoiles, selon un référentiel de critères rationnels, à des structures faisant partie d'un réseau d'associations. On peut néanmoins interroger l'évaluation qui ferait dire d'un séjour qui satisfierait tous les items dans une période très courte, qu'il constitue nécessairement et sans contestation ni nuance, un séjour de « qualité ». On court ici vers la certification *a priori* d'une excellence qui se veut « objectivée » sans considérer les expériences du séjour *a posteriori*. Nous avons pu toutefois apprécier lors des visites aux équipes des moments autres que les inspections, faits d'échanges et de conseils, permettant notamment un recul sur la pédagogie pour les organisateurs et les directeurs, comme une distance critique au dispositif.

Nouvel exemple d'une politique publique par les dispositifs dans le monde de l'éducation⁸, #GCC recèle bien des implicites derrière une normalisation qui ne dit pas son nom. Malgré

⁸Anne Barrère montre la transformation récente de l'organisation scolaire : La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire, Carrefours de l'éducation, n°36, p. 95-116, 2013.

la prétendue recherche d'innovation et de qualité, l'apparente autonomie donnée aux « porteurs de projet » cache un cadre pré-établi orientant les actions possibles. En sortant du monde des colos, le secteur médico-social peut donner un autre aperçu de la gouvernance par les normes avec l'instauration de démarches dites « qualité » (certifiées ISO), la création de nombreux « labels » comme des guides de « bonnes pratiques⁹ ». Au-delà de financements, certainement maigres, un macaron sur des supports de communication pourrait-il inverser la courbe de la fréquentation, en baisse continue depuis la fin des années 1990 ? Cette énième tentative de « relance » des colos est pourtant loin d'être la première comme le rapportait déjà Houssaye (1995). Depuis M. Mazeaud en 1976, plusieurs annonces comparables se sont succédées avec des actions ne rencontrant pas toujours le succès escompté. En 1983, les DDJS subventionnaient déjà et uniquement des « projets innovants » qui se révélaient être de « nouvelles » activités.

Ainsi, le dispositif #GCC paraît « hors-sol » et surtout anhistorique. Dès leurs origines, les « colos » se sont pourtant attelées à cibler des « publics » : les (pré)tuberculeux urbains pour les colos sanitaires, « les plus pauvres entre les plus débiles, les plus méritants entre les plus pauvres » pour les colos scolaires de Cottinet en 1880, les meilleurs élèves parmi les plus assidus dans les patros catholiques, les « maternelles ou les ados » dans les années 1960, les enfants handicapés (selon le terme en usage) dans les années 1970 qui interroge le champ jusqu'à aujourd'hui entre l'intégration et la création de séjours spécifiques, pour finir avec les « jeunes de cité » des années 1980 et les premières opérations anti-été chaud avant les OPE (Opération Prévention Été) et les séjours VVV. Pour finir la caricature, on peut dire que chaque public a son séjour, ce qui fera conclure au ministère d'alors dans un rapport d'alors qu'il y a(vait) un risque perceptible de renforcer la séparation entre les séjours pour enfants « favorisés » et les autres en 1986... 2016, l'histoire bégaie depuis 30 ans. Néanmoins, l'enquête a permis de repérer de nouvelles formes de séjours émergeant en dehors des circuits et sous les radars de la réglementation, et qui peuvent permettre de reconsidérer les évolutions du monde des colos, en dehors des catégories officielles figées.

Dépasser un modèle du passé

Au regard des séparations en « publics » des enfants et des jeunes inchangées par le dispositif, les 34 propositions soumises par l'équipe d'évaluation s'articulaient selon deux principes forts pour viser une égalité réelle de traitement : un *accès inconditionnel* et un *accueil universel* afin d'inclure sans stigmatiser. Ces deux principes pour un défi conséquent tentent de transformer trois logiques structurantes héritées des premières « colos » :

- Passer d'une logique d'aide financière aux familles (logique de marché, famille-client à aider pour consommer) à une logique d'aide aux organisateurs (logique de construction de la mixité).
- Sortir d'une logique de ciblage (et de possible stigmatisation) de personnes (un ou plusieurs enfants supposés différents, qu'il faut accueillir parce qu'ils sont différents) et entrer dans une logique de construction des groupes, de construction de lieux où vivent différents groupes.
- Oser dépasser une logique où le séjour est un tout, une « bulle », qui se suffit à lui-

⁹On peut se reporter aux dossiers de la revue VST, consacrés à l'évaluation (n°92) ou aux « bonnes pratiques » (n°118), comme aux travaux de Michel Chauvière.

même (l'objectif unique est de faire partir « utilement » les enfants) et parvenir à une logique de processus qui s'inscrit dans une temporalité longue avec un avant, un après et un pendant, le tout constituant une aventure singulière.

En suivant, il s'agirait d'intervenir en amont des séjours tant sur leur ingénierie (financements, hébergement, constitution des groupes) qu'en instaurant un groupe de travail (ministère, organisations, représentants de parents, d'enfants et de jeunes) chargé de définir collectivement des axes d'évolution¹⁰ et repenser la formation. Une autre série de propositions concerne l'aval des séjours et vise à « dépasser » le « modèle colonial » en s'appuyant, exemples parmi d'autres, sur les travaux de Jean Houssaye concernant les pédagogies de la décision comme sur ceux de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse expérimentant des pédagogies interculturelles.

La politique de la communication

À l'image des deux campagnes ministérielles de communication-promotion peu suivies (#InstantColo, #Adopteunpote), le ministère a persisté le 8 juin 2016 en relançant un appel à projets via les directions déconcentrées pour l'été suivant. Il visait « l'expérience des mixités » tout en priorisant « trois thématiques » selon des « critères » : l'accessibilité des mineurs à besoins particuliers (handicap), la mobilité locale des jeunes ultra-marins et la valorisation de l'ancrage territorial des séjours. Autrement dit, des « publics » synonymes de subventions sont toujours ciblés tandis que la segmentation des séjours et les conditions de la rencontre pendant le séjour restent occultées.

Au final, le dispositif #GénérationCampColo ne devrait guère laisser de traces dans la petite histoire des vacances collectives des enfants et des jeunes, tandis qu'un rapport supplémentaire dort dans les placards suite à une réception tumultueuse. On ne peut que regretter la rencontre manquée entre le monde de la recherche et celui de l'administration. D'autant que les événements récents nous rappellent l'importance et l'urgence d'imaginer et de concevoir des lieux où, même temporairement, des enfants et des jeunes ont l'opportunité de se rencontrer sereinement et de décider ensemble, dans le partage d'expériences communes.

Concernant cette dernière tentative, le représentant d'un des principaux organisateurs expliquait lors du bilan annuel de l'été en octobre 2015 que pour « *relancer les colos, c'est peut-être une erreur de mettre en avant la mixité sociale car cela fait peur* ». Dans le cas d'un bilan révélant à nouveau une baisse de fréquentation des colos en 2016, une énième campagne de communication servira-t-elle une fois de plus de réponse à une problématique éminemment politique ?

Baptiste Besse-Patin, doctorant, Experice, Université Paris 13
Cyril Dheilly, doctorant, Civiic/Cirnef, Université de Rouen Normandie

10À l'image de ce qui peut être réalisé dans l'accueil de la petite enfance dans le monde anglo-saxon suivant les travaux de Peter Moss, Gunilla Dahlberg & Alan Pence, *Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance : les langages de l'évaluation*, Ramonville, Érès, 2011.